



FICHE CONTACT GROUPE

(Document à renvoyer par mail)

VOTRE COMMUNE :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> ACCUEIL DE LOISIRS | <input type="checkbox"/> CENTRE D'ANIMATION JEUNES | <input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT SPECIALISE |
| <input type="checkbox"/> CENTRE SOCIAL | <input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT SCOLAIRE | <input type="checkbox"/> AUTRES (préciser) : |

NOM DE L'ORGANISME DEMANDEUR :

Adresse de la structure

Nom du directeur (trice) : N° de Téléphone :

E mail :

Adresse de l'établissement :

Ville : CP :

N° de Tel. de l'établissement : N° de Télécopie :

Responsable de projet à contacter : N° de Téléphone :

E mail :

Fonctionnement du service (cochez les cases) :

<input type="checkbox"/>	Année
<input type="checkbox"/>	Mercredis
<input type="checkbox"/>	Samedis

<input type="checkbox"/>	Petites vacances	<input type="checkbox"/>	1/2 journée	<input type="checkbox"/>	journée
<input type="checkbox"/>	Juillet	<input type="checkbox"/>	1/2 journée	<input type="checkbox"/>	journée
<input type="checkbox"/>	Août	<input type="checkbox"/>	1/2 journée	<input type="checkbox"/>	journée

OBJET DE VOTRE VISITE SUR LA BASE DES ARGALLES Visite soumise à autorisation

Activités soumises à réservation

- | | | | |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Activités nautiques | <input type="checkbox"/> Pique nique | <input type="checkbox"/> Promenade | <input type="checkbox"/> Autres (précisez)..... |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|---|

Date	Horaires Arrivée/départ	Effectifs (encadrants)	Effectifs (enfants)	Tranche d'âge
	/	/		

Information sur la réglementation des groupes venant sur le site des Argales à Rieulay

La base sports nature des Argales à Rieulay est réglementée par un arrêté municipal.

Les scolaires et groupes en ACM doivent se signaler par fiche contact et une demande d'autorisation d'accès à la base sports nature des Argales doit être effectuée (voir fiche jointe).

Attention : La baignade est interdite en dehors de la période juillet/août.

Juillet et août, la plage de sable avec sa baignade est réservée et autorisée aux groupes (centres visiteurs) ayant fait une demande d'autorisation d'accès.

Date : Le Signature